



« Des voûtes au chœur »,
l'histoire de l'orgue de l'église
Saint-Louis de Vecoux





L'église Saint-Louis de Vecoux

C hères amies, chers amis,
C'est pour moi une grande fierté d'avoir contribué à la valorisation du patrimoine culturel de notre commune.

En effet, accompagné par mon conseil municipal, et soutenu par un groupe de bénévoles passionnés, nous avons œuvré à la reconstruction de l'orgue de notre église construit par les frères Géhin de Saint-Amé.

Le projet ne manquait pas d'ambition. Nous avons décidé de déplacer l'instrument dans le chœur de l'église afin de lui donner davantage de ressources.

Pour certains de nos administrés nous avons bouleversé l'ordre établi, pour d'autres nous avons innové. L'essentiel est que l'orgue chante à nouveau dans l'église Saint-Louis, pour lui permettre de faire vibrer les cœurs des passionnés et des autres.

Je souhaite vivement que notre église soit un lieu où les visiteurs aient l'envie de revenir. L'architecture élégante, les vitraux, la finesse des piliers et maintenant notre orgue reconstruit en font un édifice très harmonieux dans lequel nous pourrions profiter au mieux des différentes manifestations culturelles qui pourront s'y dérouler.

C'est effectivement une de nos missions: animer le village culturellement tout en mettant à profit notre patrimoine culturel.

Amicalement,

Le Maire
Martial MANGE

Un orgue en héritage

La construction de l'orgue

C'est en 1858 que Vecoux devient une commune à part entière, indépendante de celle de Dommartin-lès-Remiremont à laquelle le village était précédemment rattaché. Une paroisse est également érigée et il est procédé à la construction de l'église Saint-Louis entre 1859 et 1862.

Jusqu'à présent, le seul document qui faisait mention d'un orgue peu après l'achèvement de l'église était une pièce de comptabilité de la fabrique sur laquelle il est indiqué qu'un organiste a été rémunéré en 1863, sans qu'il soit possible de savoir sur quel instrument il a joué. Il apparaît ensuite qu'un organiste y était régulièrement signalé à partir de 1867, ces deux dates formant des points de repères pour tenter de situer la construction de l'orgue. Une petite recherche menée au sein des archives notariales a cependant permis de lever un peu le voile sur la genèse de l'orgue de Vecoux, jusque là plutôt mystérieuse, puisque ni les archives paroissiales, ni les archives communales ne gardaient de traces de la commande de l'instrument.

Le 18 juillet 1863, Marie Victoire Mathieu (24/03/1809 Vecoux – 05/05/1874 Vecoux), épouse de Jean Louis Gérard (10/10/1796 Vecoux – 05/11/1881 Vecoux), cultivateur à Vecoux et membre du conseil de fabrique de la paroisse, prend des dispositions dans son testament pour léguer « à l'église de Vecoux une somme de 5000 F pour l'établissement d'un orgue dans ladite église ». La somme sera payée sur sa succession, mais seulement après le décès de son mari si celui-ci lui survit. Cette disposition semble donc indiquer qu'à cette date il n'y a pas encore d'instrument en place dans l'église. Un an plus tard, le 23 juillet 1864, Marie Victoire Mathieu rédige un nouveau testament qui vient remplacer le précédent. Cette fois-ci elle annonce léguer la somme de 4500 F « à la fabrique ou à l'ouvrier qui aura fait les orgues », somme à prendre de nouveau sur sa succession et toujours après le décès de son mari si celui-ci lui survit. La modification de la somme allouée à l'instrument indique qu'il y a probablement eu des devis qui ont permis d'en préciser le coût. De même, la mention des deux potentiels légataires semble montrer qu'à cette date, il n'a pas encore été fixé si ce sera la fabrique qui commandera l'instrument ou bien l'intéressée elle-même.

Le lien entre Marie Victoire Mathieu, son legs pour un orgue à Vecoux, et les frères Géhin, facteurs d'orgues à Saint-Amé, s'établit au sein d'un acte de transport de créance daté du 10 octobre 1867. Cet acte indique que les époux Gérard sont redevables aux frères Géhin de la somme de 4500 F, somme exigible aux conditions énoncées dans le testament de 1864, pour « prix d'un orgue ». Cette somme est due « verbalement », ce qui signifie qu'aucun contrat écrit n'a été passé pour la réalisation de l'instrument entre les frères Géhin et les époux Gérard. L'orgue de Vecoux est donc achevé et les frères Géhin souhaitent être payés pour le travail réalisé ; après tout, ils ont avancé la somme de 4500 F sans toucher d'acompte pour construire l'orgue. Le paiement va cependant être lourdement contrarié par les dispositions testamentaires qui stipulent que la somme ne sera versée qu'au décès des époux. Les frères Géhin vont donc faire appel, et c'est le but de ce transport de créance, à une rentière de Remiremont, Elisabeth Victoire Pierre (10/11/1798 Epinal – 01/03/1871 Remiremont), veuve de Nicolas Houot. Cette dernière leur apporte le jour même la somme d'argent « en bonnes espèces comptées et délivrées en présence et à la vue du notaire » et devient ainsi la créancière des époux Gérard à la place des frères Géhin. Marie Victoire Mathieu modifie d'ailleurs son testament en conséquence le 26 octobre 1867, pour prendre à sa charge la dette de 4500 F contractée par elle et son mari auprès des frères Géhin et transportée par ceux-ci auprès de la veuve Houot.

Ainsi, au vu de ces éléments, il est possible d'estimer que l'orgue de Vecoux a été réalisé entre 1864 et 1867 par les frères Géhin.

L'instrument a été inauguré en 1867 comme en témoignent les comptes de la commune qui enregistrent une dépense de 200 F « pour l'inauguration des orgues ». Si les archives tant communales que paroissiales de Vecoux étaient restées jusqu'à présent silencieuses au sujet de l'achat de l'orgue de l'église Saint-Louis, c'est tout simplement parce que celui-ci avait été offert par les époux Gérard, ce qu'une délibération du conseil municipal en date du 23 juin 1912 rappelle dans les termes suivants : « [...] l'orgue de l'église de Vecoux, (autrefois donné à cette commune) [...] »



Pardevant M. Nicolas-Charles Ernest Guénin notaire à Remiremont, soussigné en présence des témoins ci après nommés aussi soussignés,

Ont comparu

- 1. M. Jean-Baptiste Gehin, facteur d'orgues & Mad^e Marie Céline Germain son épouse qu'il autorise,
- 2. M^e Jean-Claude Gehin, célibataire majeur, aussi facteur d'orgues,

Demeurant tous au village de St-Amé

Lesquels, ont par ces présentes, cédé & transporté avec garantie solidaire entre eux de la solvabilité actuelle & future des débiteurs, garantie qui continuera même après l'époque d'exigibilité & jusqu'au remboursement intégral de la créance présentement transportée,

Fait grosse. C. G.

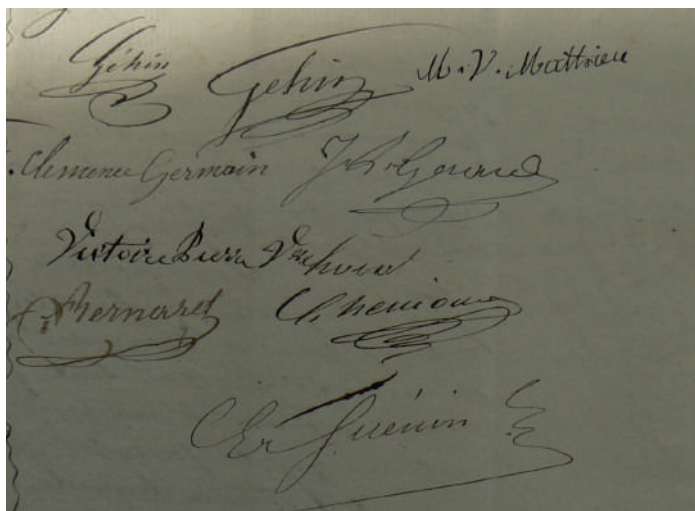
A Mad^e Elisabeth-Victoire Pierre, propriétaire demeurant à Remiremont, veuve de M. Nicolas Rouot à ce présent & ce acceptant

La somme principale de quatre mille cinq cents francs, due verbalement aux cédants, par M. Jean-Louis Gérard, propriétaire cultivateur de Dame Marie-Victoire Mathieu, son épouse, solidairement entre eux, pour prise d'un orgue, laquelle somme ne sera exigible qu'au décès du dernier d'entre les dits époux Gérard sans intérêts jusqu'à cette époque, mais qui en sera productive au taux de cinq pour cent par année sans retenue à partir dudit décès jusqu'à solde.

Pour Mad^e Rouot cessionnaire, touchée & recevoir sur les simples quittances, de qui il appartiendra, la somme de quatre mille cinq



Handwritten initials or signature.



Signatures de Jean-Baptiste Géhin, Etienne Géhin, Marie Victoire Matthieu, Marie Clémence Germain, Jean Louis Gérard et de Victoire Pierre veuve Houot, sur l'acte de transport de créances, 1867

AD 88, 5 E 42/342

Dans son ouvrage sur l'orgue de Dommartin-les-Remiremont, Emile François indique que la construction de l'orgue de Vecoux avait été un « désastre financier » pour les frères Géhin. Bien que les frères Géhin aient été réputés pour proposer leurs orgues à des prix bien en-dessous de leur valeur réelle, c'est cependant la complexité du montage financier qui, retardant le paiement alors que la somme était avancée par eux, a conduit les organiers à un déficit de trésorerie. Elisabeth Victoire Pierre avance les 4500 F nécessaires au paiement des frères Géhin, il s'agit donc là d'un prêt, et ce prêt génère des intérêts établis à hauteur de 5 % par an. Ces intérêts, ce sont les frères Géhin qui sont chargés de les payer jusqu'à la mort du dernier vivant des époux Gérard. Si le transport de créance leur permet de toucher immédiatement les 4500 F, il va donc aussi grever leur budget annuel, probablement fragile, d'une somme de 225 F à verser tous les 10 octobre. Si Marie Victoire Mathieu décède



Inscription « clairon » de la main des frères Géhin retrouvée sur les chapes après nettoyage de celles-ci.

le 5 mai 1874, Jean Louis Gérard ne décède que 7 ans plus tard, le 5 novembre 1881. Les frères Géhin ont donc versé 225 F d'intérêts par an pendant 14 ans, soit un total de 3150 F, auxquels s'ajoutent quelques frais annexes, pour un orgue qui leur a rapporté 4500 F.

Réparations et entretien

Les comptes de la fabrique et de la municipalité nous renseignent sur des travaux d'entretien ayant eu lieu entre 1888 et 1901. Ces interventions ont été effectuées par Henri Didier facteur d'orgues à Epinal, on retrouve ainsi en 1895 la mention « payé à Monsieur Didier 20 francs pour accord de l'orgue » ou par des artisans locaux, principalement Xavier Koch, menuisier à Vecoux.



Vue sur la partie haute du sommier réalisé par les frères Géhin et destinée à recevoir les règles et les chapes.

En 1901, l'état de l'orgue semble se dégrader. La paroisse demande alors à Henri Didier d'établir un devis pour un relevage assez complet. D'après une note en dernière page du devis, ce projet a été réalisé dans les conditions les plus sommaires, avec une première tranche prévue pour résoudre les cornements, régler le clavier et accorder la trompette et une seconde pour plus tard, destinée à restaurer en profondeur les pompes et le soufflet. On ignore quels travaux ont été vraiment réalisés, les archives de la comptabilité paroissiale étant assez lacunaires.

Le système de pompage encore en fonction lors du démontage de l'orgue en 2016 a visiblement été mis en place par Xavier Koch en septembre 1902, il a ainsi fourni « un morceau de frêne pour le balancier du soufflet de l'orgue pour préparer ledit balancier et recoller le soufflet de l'orgue. » La soufflerie fait de nouveau l'objet d'une intervention en 1910, réalisée par Auguste Perrot, menuisier à Vecoux.



L'orgue de Vecoux avant son démontage

Emile François nous informe que Benoît Conraud, l'organiste de Vecoux, a signalé et fait obtenir un relevage de l'orgue à peu près complet en 1912. En effet, dans un courrier adressé au maire de la commune le 14 août 1911, l'abbé Michel, curé de Vecoux, informe la municipalité que « l'orgue de notre église a besoin de réparations urgentes, sous peine d'être bientôt hors d'usage ». Une fois de plus, on fait appel à Henri Didier pour une intervention d'un montant de 500 F tout en prenant « l'engagement de ne rien y faire de nouveau » ainsi que l'explique la délibération du conseil municipal datée du 23 juin 1912. Les travaux de menuiserie ont été sous-traités à Auguste Perrot. Celui-ci facture ainsi à Henri Didier

MÉMOIRE des Travaux exécutés pour le compte de	
M. <i>Henri Didier</i> Facteur d'orgues Epinal	
Vecoux, le 4 ^e avril 1912	
1 ^{er} jour - 7 heures chacun à 0,75 =	5,25
Moi même - 5 heures à 0,50	2,50
2 ^e jour - 2 hommes 14 heures à 0,40	5,60
Moi 6 heures - à 0,50 =	3,00
3 ^e 8 ^e - Faire des baguettes en sapin blanc et réparer les tuyaux à l'atelier 18 heures	9,00
1 table 2 ^m 50 x 20, 20 pose moulure -	2,00
Un cintre 2 ^m 50 x 0,50 rabote et visse -	10,00
avec 1 cintre en fer blanc étamé fourni	
Finir la peinture et travaux divers 5 heures	7,50
Couleur employée en tout pour 2 couches	
Brute 2 façons entant 2 800,30 =	
Rendre pots vides 9 ^e 50 =	
Occupé 1 8 ^e - 800 à 1,35 =	24,50
Huile de lin en plus pour allong. article	1,25
<i>total</i>	70,60

Facture pour des réparations, 1912

M. Vecoux. le 14 août 1911

Monsieur Antoine,

Je viens vous informer que l'orgue de notre église a besoin de réparations urgentes, sous peine d'être bientôt hors d'usage.

Voudriez-vous avoir l'obligeance de soumettre la chose à ces Messieurs du Conseil Municipal ?

Je sais bien que le moment est mal choisi, à cause des fontaines, de faire de nouvelles dépenses.

Mais vous pouvez très bien rappeler que la commune bénéficie chaque année depuis la réparation d'une certaine somme provenant de

Lettre adressée au maire de Vecoux par le curé Michel pour obtenir des crédits pour faire réparer l'orgue, 1911

en avril 1912 divers travaux : fabrication de baguettes en chêne, fabrication d'un panneau, réparation des tuyaux à l'atelier et finition de la peinture en deux couches.

Un devis de Joseph Voegtli, facteur d'orgues à Epinal, en date du 1er mars 1923 prévoyant une restauration complète de l'instrument et des transformations au niveau de la console, n'a quant à lui probablement jamais été exécuté. En revanche des travaux eurent lieu en 1924.

Cette année-là, l'Abbé Bihl dans sa *Chronique Paroissiale* consacre un article à l'orgue de Vecoux en ces termes : « N'est-il pas souverainement regrettable qu'aux jours les plus solennels, nous ayons les offices les plus détestables de par les fantaisies de l'orgue qui en donne plus que notre bon organiste lui en demande. Depuis le temps que cela dure paraît-il, il faut en sortir une bonne fois et faire une révision sérieuse. Ce sera pour plusieurs milliers de francs à dépenser certainement. Les trouverai-je ? Que mes chers paroissiens me fournissent les éléments de



Enveloppe collée sur la boîte expressive indiquant l'expéditeur du matériel, 1924

la réponse. Une souscription leur est ouverte et je m'inscris en tête pour 500 francs. » Cette souscription permet de récolter les 8000 F nécessaires aux travaux effectués en novembre et décembre 1924.

C'est François Didier, fils de Henri Didier, établi à Epinal, qui a effectué cette restauration complète de l'orgue. Celle-ci s'est accompagnée du déplacement de la console, et d'une modification de la plate-face

centrale du buffet « sectionnée en trois panneaux se rejoignant en ligne brisée pour obtenir plus de place à la tribune ». En plus des travaux précisés par l'abbé Bihl on peut se demander si la boîte expressive n'a pas été posée lors de cette restauration. En effet, lors du démontage de l'orgue, une enveloppe servant d'étiquette de transport au nom de François Didier se trouvait collée sur le plafond de la boîte expressive. Dans tous les cas, aucun devis ou facture en notre possession ne signale la construction de celle-ci. C'est fort probablement François Didier qui a également replaqué et rendu transpositeur le clavier.

Toujours d'après la *Chronique Paroissiale* de l'Abbé Bihl, nous apprenons que la chape arrière de l'orgue était déjà vide en 1924 : « puis nous avons profité du bouleversement complet de l'orgue pour faire tous les travaux nécessaires à la pose d'un nouveau jeu, de sorte que lorsqu'une personne généreuse voudra bien faire la dépense des tuyaux, nous n'aurons plus qu'à les poser sans aucunement toucher à l'orgue ». Cette chape semble avoir été dépourvue de ces tuyaux dès la construction de l'orgue. Les frères Géhin ont probablement livré l'instrument avec cette chape vide voire d'autres.



Démontage de l'orgue de Vecoux, 2016-2017



L'arrière de la façade avant restauration



Les tuyaux de façade après restauration

L'orgue de Vecoux va ensuite connaître d'autres modifications, à commencer par la pose du premier ventilateur électrique en 1929 par l'entreprise Boor d'Épinal. Puis, d'après le témoignage oral d'habitants de Vecoux, le pédalier semble avoir été déposé à l'époque de l'abbé Cascaret, curé de 1946 à 1974.

En effet, l'orgue de Vecoux était certainement pourvu d'un pédalier en tirasse dès sa construction comme en témoigne l'emplacement prévu dans le bas de la console. Néanmoins, lors du démontage de l'instrument en 2016, aucune trace de mécanique de pédale n'a été trouvée.

Un entretien de l'orgue est signalé dans les comptes de la paroisse en 1978 pour 300 francs.

Pierre Huguin, organiste à Champ-le-Duc, semble avoir également travaillé dans l'orgue. C'est probablement lui qui a décalé la flûte octaviante en quinte.

En avril 1984, Gérard Joly, organiste à Saint-Etienne-lès-Remiremont a effectué quelques réparations. A cette occasion, Auguste Claude, menuisier dans la même commune, a refait les tuyaux en bois trop vermoulus. C'est également Gérard Joly qui a découpé les panneaux de la boîte expressive afin de favoriser la diffusion du son dans l'église. Son intervention a également consisté au remplacement du moteur électrique de la turbine de l'orgue.

Malgré ces travaux, l'orgue de Vecoux était devenu difficilement jouable, et dans les années 1990, un orgue électronique a pris place dans le chœur afin d'accompagner les célébrations religieuses.



Vue sur la tuyauterie de l'orgue Géhin en cours de démontage

La reconstruction de l'orgue

A partir de 2013, un projet de reconstruction de l'orgue de Vecoux voit le jour. La tribune très exiguë, la conception de l'orgue et les conditions acoustiques défavorables au vu de l'emplacement d'origine vont très rapidement orienter ce projet vers la reconstruction de l'orgue dans le chœur de l'église.

Le sommier du clavier unique de l'orgue de tribune a été repris sans modification afin de recevoir les jeux du grand orgue. Le récit de 44 notes, comme les frères Géhin le concevait jusqu'en 1870, a pris place à l'arrière du buffet principal sur un sommier neuf, construit en copie. Un pédalier de 27 notes, réparti sur trois jeux, est venu donner à l'orgue de Vecoux ce dont il n'a certainement jamais été pourvu.

L'intégralité de la tuyauterie des frères Géhin a trouvé place dans cet instrument. La tuyauterie du bourdon de 8, probablement due au travail des frères Géhin, et de la quinte, qui n'a visiblement pas été réalisée par les facteurs d'orgues de Saint-Amé, a pris place au récit. Après analyse de la tuyauterie, il apparaît vraisemblable qu'une partie des tuyaux composant le jeu de bourdon ainsi que le jeu de quinte ne sont pas des facteurs stamésiens. Cette tuyauterie prend désormais place sur le sommier du récit du nouvel instrument. Toute la tuyauterie neuve du nouvel orgue a été réalisée en copie d'après les orgues de Pouxieux ou de Dommartin-lès-Remiremont également réalisés par les frères Géhin.

Le soufflet de l'ancien orgue a été réutilisé. La mécanique de l'instrument, construite à neuf, est suspendue. Ce système de traction des notes permet



Ancien orgue : les nombreux postages présents sous le plancher de la tribune

de transmettre au mieux le phrasé de l'organiste.

Le buffet, parfaitement adapté à son emplacement d'origine, n'a pas été utilisé dans le nouvel orgue. C'est le confessionnal de l'église, que nous pourrions attribuer à Jean-Baptiste Rouillon de Rupt-sur-Moselle dans les années 1863, très bien conservé et fabriqué dans le même style que les boiseries des frères Géhin, qui a servi de partie haute pour le buffet du nouvel instrument. Ces travaux de grande envergure ont été réalisés par Jean-Christian Guerrier, Marianne Bucher et toute leur équipe.



Montage de l'orgue, mise en place des tuyaux du récit.

Compositions successives de l'orgue de Vecoux



Le nouvel orgue de Vecoux

Prévue à l'origine :

Grand-orgue 56 notes :

Montre 8
Prestant 4
Bourdon 8
Gambe 8
Bourdon 16
Doublette 2
Cornet 3 rangs
Fourniture
Trompette 8
Clairon 4

Pédale : En tirasse

Légende :

- * Jeu de Géhin
- Ancien mais pas de Géhin
- # En copie de Géhin

2013 au démontage

Grand-orgue 56 notes :

Montre 8 *
Prestant 4 *
Bourdon 8 * •
Gambe 8 *
Bourdon 16 *
Doublette 2 *
Cornet 3 rangs *
Flûte octaviante 4, devenue
quinte 22/3 •
Trompette 8 *
Chape vide

Plus de pédalier

2019 après reconstruction

Grand-orgue 56 notes :

Montre 8 *
Prestant 4 *
Bourdon 8 * #
Gambe 8 *
Gemshorn 4 #
Doublette 2 *
Cornet 3 rangs *
Fourniture 2-4 rangs #
Trompette 8 *
Clairon 4 •

Récit 44 notes :

Bourdon 8 * • #
Flûte octaviante 4 •
Octavin 2 #
Cornet 2 rangs #
Hautbois 8 #
Pédale 27 notes :
Soubasse 16 * #
Flûte 8 #
Trompette 8 #

Tirasse grand-orgue

Les organistes de Vecoux



Benoît Conraud, 31 mai 1896 Coll. privée

Benoît Conraud

Benoît Alphonse Conraud naît le 7 juillet 1849 à Maxonchamp, commune de Rupt-sur-Moselle. Il est le fils de Jean Joseph Conraud et de Marie Elisabeth Creusot, cultivateurs.

En 1852 Jean Joseph Conraud rachète à ses sœurs leurs parts de la ferme de « La Voide », située sur les hauteurs de Vecoux (dessus de Closchamp), dans la famille depuis 1830. Jean Joseph Conraud exerce la fonction de maire de Vecoux de 1862 à 1871, puis de 1874 jusqu'à son décès en 1875. C'est au cours de sa première période d'exercice que fut construite l'église de Vecoux.

En 1869 à l'âge de 20 ans Benoît Conraud est appelé au service militaire. Ancien combattant de 1870, il prit part au combat de Nompatelize.

Il se marie à Vecoux le 13 janvier 1872 avec Léonie Lambolez, issue elle aussi d'une famille de cultivateurs. De cette union naissent quatre enfants, trois filles et un garçon, qui commenceront à travailler jeunes respectivement en tant que tisserandes et employé

de tissage. Ils occupent la ferme familiale de « La Voide » dont ils deviennent propriétaires en 1881.

Bien que son habitation soit éloignée du village, cela n'empêche pas Benoît Conraud de tenir l'orgue de Vecoux à partir de 1867-1868 et durant 56 ans. Il reçoit d'ailleurs la médaille « Pro Ecclesia et Pontifice » pour ses bons et loyaux services en 1924. Il est élu conseiller municipal en mai 1904 et le reste jusqu'en mars 1933. Il devient aussi délégué préfectoral de 1915 à 1918.

Après une vie bien remplie Benoît Conraud décède le 2 mars 1933 à Vecoux à l'âge de 83 ans et repose dans le cimetière de la commune.



Console de l'ancien orgue de Vecoux

Marie Thiriet

Marie Sylvie Thiriet naît le 3 avril 1899 à Vecoux. Elle est la fille de Marie Rose Mathilde Parmentier de Reherrey, commune de Vecoux. Le 16 novembre 1904, sa mère se marie avec Louis Ernest Thiriet, cultivateur, qui la reconnaît comme sa fille. De cette union naît une autre fille, Louise Angèle Thiriet, le 14 août 1905.

Son père Louis Thiriet décède à l'âge de 26 ans le 15 janvier 1906. Sa mort laisse ses deux filles héritières de propriétés importantes : la ferme du « Beau Pré », la ferme du « Pré Navé » et une maison située au centre du village de Vecoux. De cette dernière elles feront une



Marie Thiriet en communiante. Coll. privée



« Les Sapins », maison de Marie Thiriet à Vecoux

pension de famille. Restées toutes deux célibataires, elles tiennent toute leur vie cet établissement bien connu des Picosés sous la dénomination « Les Sapins » où elles proposaient repas et chambres pour les voyageurs de passage tout en élevant quelques bêtes de basse-cour et des moutons. Leur mère décède le 3 avril 1952.

Marie, née dans un milieu agricole, a pu bénéficier d'un apprentissage de la musique auprès de l'organiste Benoît Conraud qui a su la former à cet instrument qu'est l'orgue. Elle lui succède en tant qu'organiste et occupe cette place de 1927 à 1972.

Marie décède le 14 décembre 1972 à Vecoux. Sa sœur Louise décède le 7 mai 1983 en ayant soin de léguer en 1981 à la municipalité une coquette somme d'argent pour l'entretien de leur tombe jusqu'à la fin de la concession.

Lucie Arnold née Dieudonné

Lucie Dieudonné naît le 6 octobre 1911 à Vecoux. Son père, Alphonse Dieudonné, fondé de pouvoir aux établissements Antoine, est né le 6 mai 1874 à Fresse-sur-Moselle et décède en juin 1944 à Vecoux. Sa mère, Clémentine Romain, née le 25 décembre 1871 à Rupt-sur-Moselle, décède à Vecoux à la fin de la première guerre mondiale de la grippe espagnole. Benjamine d'une fratrie de 5 enfants, Lucie est profondément marquée par le décès de sa mère.

Son père se remarie avec une personne ayant été préceptrice auparavant dans une famille libanaise. Lucie regrettant de ne pouvoir faire d'études comme elle l'aurait souhaité est tenue aux tâches ménagères de la famille par sa belle-mère. Elle apprend toutefois un peu de piano auprès d'un professeur à Remiremont et par la suite, elle est formée par Marie Thiriet sur l'orgue de Vecoux.

Elle se marie avec Marcel Arnold le 14 septembre 1938 à Vecoux. La carrière de son mari dans l'armée ne lui permet pas de rester dans son village natal, où elle a passé toute son enfance et sa scolarité. De leur union naissent cinq enfants et lorsque l'heure de la retraite arrive, c'est à Vecoux que le couple décide de se retirer, dans la maison natale de Lucie.

Au sein de la paroisse, Lucie est catéchiste, organiste et s'investit avec son mari dans le club des anciens «Myosotis». Elle tient les orgues de Vecoux durant 10 ans, de 1972 à 1982. Puis doucement, l'âge et la maladie les éloignent de leurs activités et lorsque son mari décède en 2003, elle décide de se retirer à la maison de retraite « L'Accueil » de Remiremont où elle s'éteint le 5 décembre 2004 à l'âge de 93 ans.



Lucie Arnold

Hélène Côme née Marion

Hélène Marion naît le 9 novembre 1905 au Haut-du-Them, petit village des Vosges saônoises, au sein d'une famille d'agriculteurs.

Dès son plus jeune âge elle est, au côté de sa cousine Anaïs Crevoisier, organiste sur l'harmonium de la paroisse. Un dimanche, Anaïs ne vint pas à la messe (sans prévenir)... C'est alors qu'Hélène se débrouille et assure seule la célébration dominicale sur l'orgue comprenant un clavier et un pédalier. A la demande de son curé (décelant peut-être des dispositions pour le clavier) elle remplace à l'âge de 15 ans sa cousine vieillissante. Elle prit donc le relais pour tous les offices, vêpres et complies jusqu'en 1978.

Couturière de métier elle vit à l'exploitation agricole de son époux Maxime Côme lui aussi natif du Haut-du-Them et né la même année qu'elle.

En raison de gros problèmes de santé, ils se résignent à quitter leur village et à se rapprocher géographiquement du lieu de travail de leur unique enfant, Anne-Marie. Ils choisissent de s'établir à Vecoux et d'y faire construire leur nouvel habitat.



Hélène Côme

Hélène est à nouveau sollicitée par l'abbé Demangeon, alors curé de Vecoux, pour succéder en 1982 à Lucie Arnold. Elle assure cette fonction jusqu'en 1992 âgée de 87 ans. Elle décède le 16 août 2002 et est enterrée au cimetière du village auprès de son mari mort le 31 octobre 1990.

Sa fille Anne-Marie Côme lui succède dans ses fonctions d'organiste. Elle aura la chance de pouvoir continuer à jouer sur l'orgue de Vecoux, construit par les frères Géhin et reconstruit d'une manière importante par le facteur d'orgue Jean-Christian Guerrier, et désormais placé, une première dans les Vosges, à la droite du transept de l'église Saint-Louis de Vecoux en 2019.



Anne-Marie Côme

Yvonnick Clémence, organiste de passage

Initié au solfège avec un pipeau par son père à 7 ans, puis au piano par Antoine Toulmonde à son entrée au collège Saint-Joseph à Virton (Belgique), il est subjugué par la découverte du grand orgue de l'établissement. Pendant les deux dernières années au collège, il bénéficie ainsi d'un accès quotidien, avec une formation au métier d'organiste liturgique et une initiation à l'harmonisation et l'improvisation libre. De retour en France pour y obtenir son baccalauréat, il profite d'une classe délocalisée du conservatoire de Luxembourg pour s'y perfectionner en solfège. Les études de médecine mettent ensuite en sourdine la pratique de l'orgue, faute de professeur et d'instrument accessible. Ce n'est qu'après son installation à Remiremont qu'il peut reprendre des cours avec l'abbé Guy Ruyer.

Yvonnick Clémence a habité Vecoux de mai 1983 à juillet 1987 au lotissement de la Vierge, où il était voisin de avec la famille Côme. C'est Hélène Côme qui lui a donné accès à l'orgue et lui a proposé d'en tenir le clavier. En juillet 1992, il devient organiste adjoint au grand- orgue de l'abbatiale Saint-Pierre de Remiremont . En 1995, il a suscité la restauration complète de cet instrument en réunissant une équipe de réflexion plurielle à l'occasion des travaux de rénovation de l'abbatiale. Afin de faire vivre ce patrimoine, il a créé en 2006 *Jeux d'Orgue Ad Libitum* pour valoriser l'instrument, les organistes et la musique au bénéfice de tous.

Il participe avec beaucoup d'attention au projet « d'Orgue en Scène » en tant que musicien et comme ancien habitant du village.



Yvonnick Clémence au grand orgue de Remiremont

Les frères Géhin

Genèse familiale

Les frères Géhin voient le jour à Saint-Amé, le 12 septembre 1817 pour Jean Etienne et le 4 octobre 1822 pour Jean Baptiste. Ils sont issus de familles de cultivateurs, du côté paternel comme du côté maternel. Leur père, Jean Etienne (09/05/1790 Saint-Amé - 20/03/1849 Le Syndicat), est aussi mentionné de façon régulière dans les actes d'état-civil et les actes notariés comme menuisier à partir de 1829. Ils font partie d'une fratrie de cinq enfants, mais après le décès de leur sœur aînée en 1824, ils perdent en l'espace de quinze jours leur mère, Marie Claire Houberdon (03/02/1790 Saint-Amé - 16/10/1834 Saint-Amé), et le reste de leurs frères et sœurs dans le courant du mois d'octobre 1834, particulièrement mortifère pour la commune de Saint-Amé.



Portrait d'Etienne Géhin
Coll. privée

Leur père se remarie l'année suivante avec Marie Rose Grossir (11/01/1808 Saint-Amé - 03/08/1875 Saint-Amé) avec laquelle il aura six enfants, dont l'aîné, Félix Géhin (15/04/1836 Saint-Amé - 29/12/1895 Nancy) devint plus tard également ouvrier facteur d'orgues chez Joseph Cuvillier à Nancy.

La formation

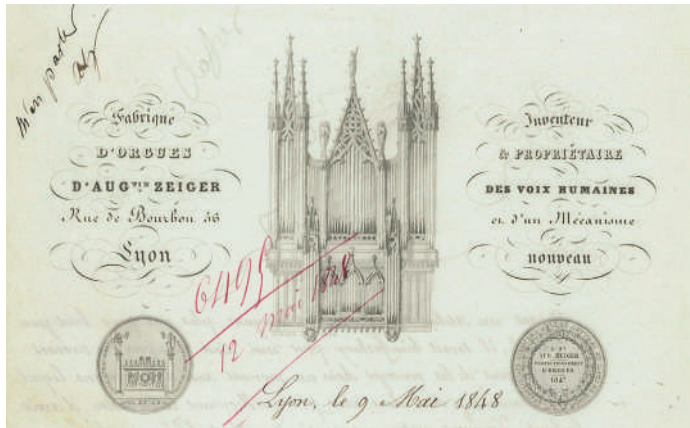
Les années de formation des frères Géhin ne sont malheureusement documentées que de façon très imprécise.

En ce qui concerne Etienne, il aurait quitté Saint-Amé vers 1835 pour réaliser son tour de France en tant que menuisier. A une date indéterminée, il serait entré comme ébéniste chez un facteur d'orgues à Lyon, ce que confirment un abaque daté du 17 mars 1848 ainsi qu'un acte notarié du 24 avril 1848 dans lequel il est mentionné comme « ouvrier facteur d'orgues » et demeurant à Lyon. Il est probable, au vu de la parenté technique des instruments réalisés, que ce facteur d'orgues lyonnais soit Augustin Zeiger. Ancien instituteur à Rouffach, où il a fréquenté les Callinet, organiste de talent, il s'établit comme facteur d'orgues à Lyon à compter de 1835.



Photographie supposée de Jean-Baptiste Géhin
Coll. privée

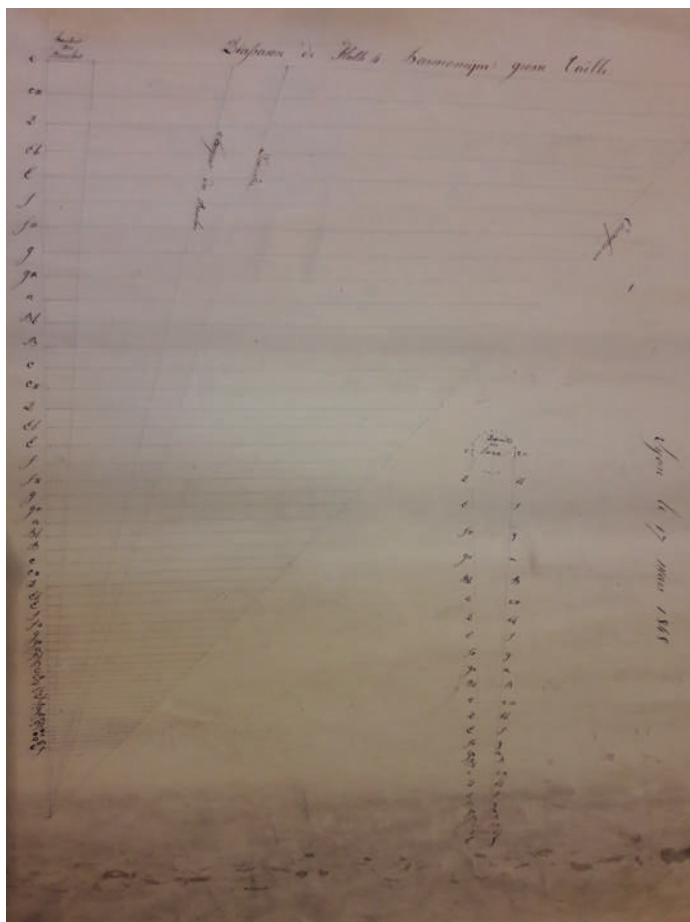
Son atelier, dirigé par Michel Côte, facteur d'instrument ayant côtoyé François Callinet, est responsable de la construction de plus d'une trentaine d'instruments en Rhône-Alpes et dans le Sud de la France entre 1835 et 1848.



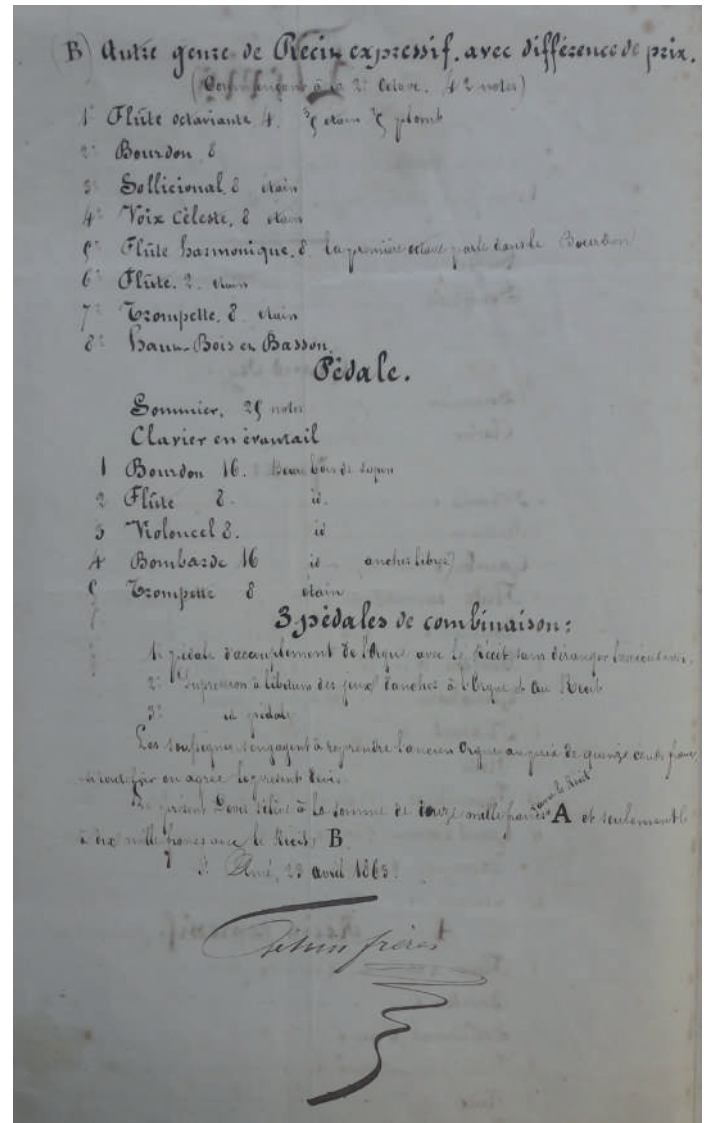
Lettre à en-tête d'Augustin Zeiger, 1848
Archives nationales, F/19/7724

Quant à Jean Baptiste, il se serait formé en tant que menuisier à Paris, et également à Lyon, mais il semble avoir déjà regagné Saint-Amé en 1848, l'acte notarié du 24 avril signalant qu'il est « menuisier ébéniste » ayant sa résidence au village.

La baisse d'activité des ateliers de Zeiger, tout autant que le climat politique, ont certainement poussé Etienne Géhin à rentrer dans son village natal en 1848. Son frère et lui rachètent cette même année à leur père la maison familiale de Saint-Amé, édifiée entre 1820 et 1834, ainsi que les terrains qui en dépendent, et ils s'y établissent en tant que menuisiers.



Abaque d'Etienne Géhin, 1848
Coll. privée

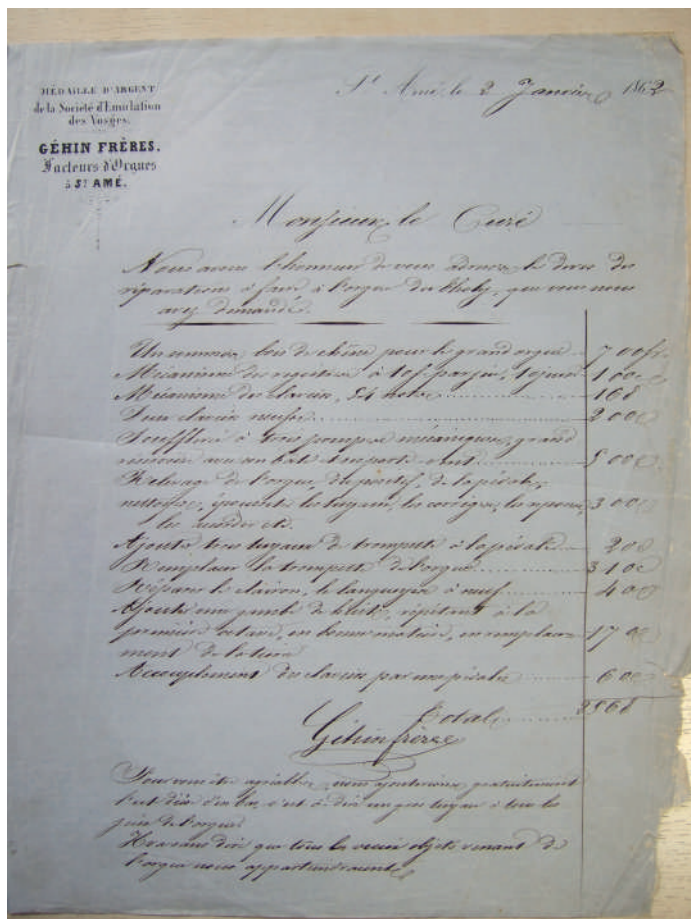


Devis réalisé par les frères Géhin pour l'orgue de Rupt, 1863
AD 88, E dpt 408

Manufacture d'orgues

Etienne Géhin nourrit assez rapidement l'ambition de construire un orgue, mais sans commande et sans avances financières la tâche s'avère de longue haleine, en particulier pour se fournir en étain. Les deux frères travaillent donc à la réalisation de meubles et investissent dans leur orgue dès que leurs moyens financiers le permettent, l'absence de ces derniers entraînant l'interruption des travaux. Ils aménagent la maison paternelle pour y accueillir leur nouvelle activité, sans pour autant l'agrandir.

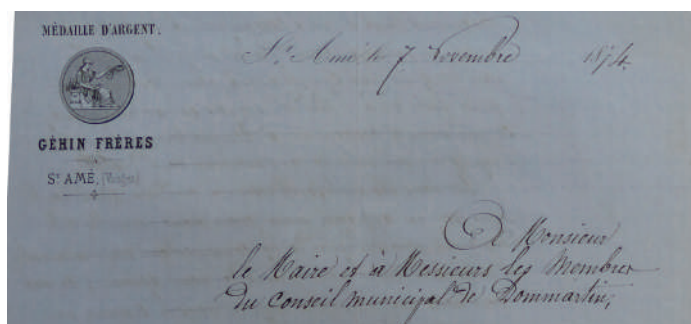
En 1857, les frères Géhin proposent à la paroisse de Saint-Amé de remplacer l'ancien orgue par l'instrument qu'ils ont construit et qui est disponible au sein de leur atelier. Estimé à 8160 F, les frères Géhin cèdent l'orgue à la paroisse pour la somme de 6000 F, ainsi que l'explique Claude-Antoine Peltier, organiste au Tholy chargé d'estimer le montant de leur travail, parce que « c'est leur début », qu'ils ont « le désir



Devis réalisé par les frères Géhin pour l'orgue du Tholy, 1862
AD 88, 57 J 478/17-18

de se faire connaître » et de « laisser un souvenir ». Cette réalisation leur vaut l'obtention de la médaille d'argent de la Société d'émulation des Vosges en 1860. La même année, ils proposent de parachever leur travail en fournissant un positif de dos à l'orgue de Saint-Amé. Ils reçoivent ainsi la visite du préfet des Vosges, M. de la Guéronnière, et de son épouse, dans leur atelier. Ces derniers initient alors une souscription publique pour aider au financement du positif.

Dès lors, les frères Géhin vont se consacrer à la facture d'orgues, aussi bien par la réalisation d'instruments neufs que par des travaux de réparations et de restauration d'autres instruments.



Correspondance relative à l'orgue de Dommartin-lès-Remiremont, 1874. AD 88, E dpt 150/1M1-2

Création d'orgues neufs	Années	Transformations et réparations d'orgues existants
Saint-Amé	1857	
	1860	Petite transformation de l'orgue de Remiremont
	1860-1866	Positif de dos de l'orgue de Saint-Amé
Mazeley, d'après du matériel de l'ancien orgue de Saint-Amé	1862	
	1862-1865	Transformation de l'orgue du Tholy
Vecoux	1864-1867	
	1865	Réparations à l'orgue de Frizon
	1866	Transformation de l'orgue de Ramonchamp
	1867	Réparation de l'orgue de Gérardmer
Pouxoux	1870	
	1870	Réparation de l'orgue de Xertigny
Saint-Etienne-lès-Remiremont	1872	
Saint-Maurice-sur-Moselle	1873	
Dommartin-lès-Remiremont	1874	
Thaon-lès-Vosges	1876	

L'association professionnelle des deux frères n'a pas fait l'objet d'acte de dépôt de société entre eux, elle reste donc purement nominale et chacun y contribue pour moitié. Etienne s'occupe surtout de la facture des orgues tandis que Jean Baptiste s'occupe de la menuiserie et de l'ébénisterie. Ils emploient également un ouvrier, nommé Joseph Bernard Somny (14/03/1834 Mirecourt - date et lieu de décès inconnus), dont le père était fabricant de serinettes. Sa présence est attestée de façon certaine depuis 1867, date de son mariage auquel les frères Géhin sont présents en qualité de témoins.

Des ouvriers ébénistes sont également signalés : en 1876, les frères Géhin doivent de l'argent à quatre d'entre eux, certainement pour de l'aide dans les travaux relatifs à la fabrication des orgues ou de pièces de mobilier. Ils ont enfin peut-être pu être assistés ponctuellement par des membres de leur famille, notamment par leur demi-frère Félix, qu'ils ont probablement initié au métier, ou encore par Emile (1839-1862) et Joseph Alexandre Géhin (1841-1874) tous deux charrons.

Les frères Géhin installent tout d'abord leur activité dans la maison paternelle. Face à l'augmentation des chantiers, ils ont besoin de plus d'espace, ce qu'un simple réaménagement de leur demeure ne peut leur offrir. Ils acquièrent ainsi entre 1860 et 1865 des terrains ou parties de terrains jouxtant ceux de leur maison, et en 1868 il apparaît sur le cadastre deux ensembles bâtis : la maison d'habitation et l'atelier de facture qui se trouve muni de plus d'une vingtaine d'ouvertures imposables. Il s'agit là d'une distinction pour l'administration fiscale, les deux bâtiments semblant avoir en fait des fonctions d'habitation et d'atelier mélangées. Ce n'est qu'en 1881 que le bâtiment initialement désigné comme un atelier se voit désormais qualifié par l'administration fiscale de maison d'habitation.

Le financement de leur activité est assuré au début par les rentrées d'argent générées par leur travail de menuisiers. Ils poursuivent ce dernier en complément de la facture d'orgue comme en témoigne l'inventaire après décès d'Etienne Géhin dans lequel on rencontre de nombreux meubles finis ou en cours d'achèvement. Réalisé en 1876, cet inventaire permet aussi d'apercevoir les outils utilisés, les réserves de bois, les tuyaux, conduits et « débris d'orgues » présents dans la demeure où se trouve également l'orgue de Thaon-les-Vosges alors en construction.

En tant que facteurs d'orgues, l'équilibre financier semble plus difficile à obtenir, les frères Géhin proposant souvent des instruments à des prix en dessous de leur coût réel (Saint-Amé, Dommartin-lès-Remiremont). En 1876, le passif de la succession d'Etienne équivaut à trois fois le montant de l'actif. Les frères Géhin disposent également de prés et de champs, principalement acquis auprès de leurs oncles et tantes Houberdon entre 1854 et 1856 et auprès d'autres habitants en 1858 et 1863, qui peuvent leur fournir un complément de revenus.

Etienne Géhin déjà malade au cours de la construction de l'orgue de Dommartin-lès-Remiremont décède le 23 janvier 1876 en dépit des soins du docteur Kinsbourg de Remiremont. Jean-Baptiste s'arrange pour finir les chantiers commencés, notamment l'orgue de Thaon-

Description	Montant
Un orgue en construction quatre mille francs. ci	4000.
Un buffet à orgue cinq cents francs ci	500.
Des tuyaux en construction quinze francs. ci	15.
Cinq autres cinq francs. ci	5.
Deux tables à ouvrage trente cinq francs. ci	35.
Un commode quatre vingt cinq francs. ci	85.
Dans le magasin	
Deux commodes sans marbre cent B	100.
Deux autres cinq francs. ci	10.
Un bois de lit quatre vingt francs. ci	80.
Deux tables quarante quatre francs. ci	44.
Un dossier d'armoire neuf vingt francs. ci	20.
Un établi cinq francs. ci	5.
Un coffre de bois quatre francs. ci	4.
Un établi dix francs. ci	10.
Grande table de bois de chêne	

Extrait de l'inventaire après-décès d'Etienne Géhin, 1876 AD 88, 5 E 42/627

les-Vosges pour lequel il fait venir un ouvrier depuis Bordeaux. Il sous-traite avec Charles Didier pour la construction de l'orgue de Rupt-sur-Moselle en 1877.

En 1888, il revend des tuyaux et un buffet d'orgues à Nicolas-Théodore Jacquot de Rambervillers et lui propose également de lui céder un outillage presque complet, un laminoir et de nombreuses anches de trompettes et de hautbois.

Mais encore ...

Grâce aux inventaires après décès des frères Géhin et de leur entourage, on sait avec une quasi certitude qu'ils bénéficient d'un certain degré d'instruction, visiblement doublé d'une envie de comprendre et d'approfondir les sujets qui les intéressent afin de les mettre en application tant au plan professionnel qu'au plan personnel. En effet, il est fait mention de la présence d'un code civil et d'un dictionnaire, présents chez eux en 1850. Jean-Baptiste Géhin, quant à lui, veille à l'éducation de ses enfants, il effectue notamment une demande de bourse en 1882 pour son fils Marc, élève au collège de Remiremont, afin qu'il puisse poursuivre ses études.

Les accointances républicaines des frères Géhin sont mentionnées depuis 1848. Contrairement à ce que l'éloge funèbre de Jean-Baptiste Géhin peut laisser sous-entendre, ni lui ni son frère n'ont fait l'objet de surveillance et de proscription de la part des autorités après le coup d'état de 1852. Restés républicains malgré tout, la légende veut qu'ils aient refusé de pavoiser leur atelier, à l'époque en construction, lors du passage de Napoléon III à Saint-Amé.

Jean-Baptiste Géhin participa à la vie politique locale, il fut ainsi membre du conseil municipal de Saint-Amé de 1874 à 1882. Il jouissait de l'estime de Jules Méline qui organisait des réunions politiques chez lui.

Si Etienne Géhin bénéficia d'un enterrement religieux, ce ne fut pas le cas de Jean-Baptiste, décédé le 22 janvier 1901. Bien qu'ayant des relations fréquentes, et cordiales, avec le clergé, dans le cadre de sa profession, il était resté un « libre-penseur ».

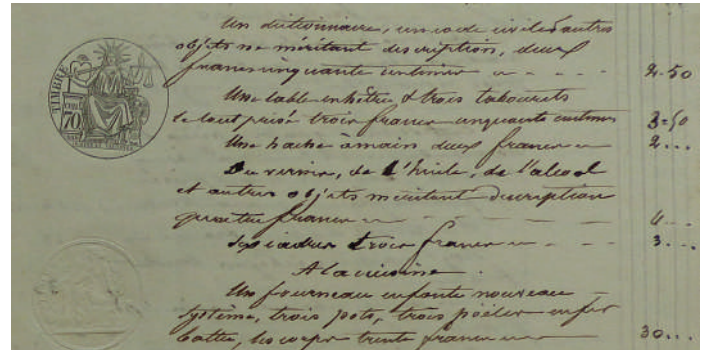
Etienne resta célibataire. Jean Baptiste se maria deux fois. Il épousa Marie Louise Briot (06/05/1831 Vagney – 22/01/1850 Saint-Amé) le 30 mai 1849, dont il eut une fille, Marie Louise, née le 28 juillet 1849 et décédée sans descendance le 1er janvier 1924 à Vagney.

Devenu rapidement veuf, Jean Baptiste se remaria 11 ans plus tard, le 16 janvier 1861, avec Marie Clémence Germain (09/10/1837 Saint-Amé – 22/03/1910 Saint-Amé), fille de Joseph Germain, instituteur à Saint-Amé et ancien organiste de la paroisse.

De leur union naquirent 3 enfants : Maria Géhin (02/08/1861, Saint Amé – 16/01/1931, Remiremont), modiste, dont descendance. Paul Géhin (27/01/1866,

Saint-Amé – 05/09/1936, Remiremont), professeur de musique, sans descendance. Marc Géhin (08/02/1869 Saint-Amé – 01/03/1905, Remiremont), professeur de collège, dont descendance.

La ville de Saint-Amé leur a rendu hommage en 2019 en baptisant l'allée piétonne qui conduit de la Grande Rue au cimetière et à l'église « Allée des frères Géhin ».



Extrait de l'inventaire après-décès de Marie Louise Briot, épouse de Jean-Baptiste Géhin, 1850
AD 88, 5 E 42/305



Vue sur la maison des frères Géhin depuis l'allée qui porte leur nom à Saint-Amé

L'aventure « Orgue en scène »

La reconstruction de l'orgue Géhin de l'église Saint-Louis de Vecoux dans le cadre du projet « Orgue en Scène » n'aurait jamais pu se concrétiser en 2019 sans certaines démarches fondatrices initiées dès les années 1980, à l'initiative du Docteur Yvonnick Clémence. Celui-ci avait cherché à sensibiliser la municipalité et la paroisse à la question d'une éventuelle restauration de l'orgue et avait effectué des demandes de devis auprès de différents facteurs d'orgues pour appuyer ses propos. Mais faute d'argent, et suite à son départ de Vecoux, ce projet de restauration n'eut jamais lieu.

C'est ensuite dans les années 2010, à l'initiative de Vincent Daniel, organiste à Saint-Amé, que ces démarches ont été relancées. Assez rapidement, des bénévoles dynamiques et compétents se mobilisent autour du projet de restauration de l'orgue, permettant ainsi de le présenter à la municipalité de Vecoux au début du mois de décembre 2013. Déjà relativement abouti tant d'un point de vue organisationnel que technique et porté par des membres déterminés, le projet reçoit alors le soutien indispensable et précieux du maire, Martial Mange, et de son conseil municipal. La restauration de l'orgue de Vecoux peut alors se concrétiser.

2014-2015 : La naissance de l'association

L'association « Orgue en scène » a ainsi vu le jour le 11 janvier 2014 à la mairie de Vecoux lors de son assemblée générale constitutive en présence de Monsieur le Maire, Martial Mange, et de Monsieur le Curé, Piotr K. Wilk. Elle a été créée originellement à la demande de la municipalité de Vecoux, pour servir de structure porteuse au projet de reconstruction de l'orgue de l'église Saint-Louis. Les bénévoles de l'association étaient chargés d'apporter une expertise technique, administrative et financière en soutien à la municipalité pour mener à bien ce projet.

Mais, au-delà de cette vocation patrimoniale, les membres d'« Orgue en Scène » souhaitent également agir dans le champ culturel par l'apport d'une offre complémentaire à la commune et à ses environs, en ouvrant la porte à différentes formes



Premier concert organisé par l'association à Vecoux, 2014

d'expression artistique : la musique mais également la poésie, la danse, la littérature, les arts plastiques, la photographie... L'idée était surtout de mettre, à terme, le futur orgue de Vecoux « en scène », et de lui faire occuper une place importante dans la vie culturelle du village.

Dès le début, il s'est instauré entre la municipalité et l'association un climat d'entente et de parfaite confiance, chose rare, et qui a pleinement contribué à l'avancement rapide du projet.

À l'issue de cette assemblée générale constitutive, le bureau est composé des membres suivants : Antoine Galvez, président. Maryvonne Metzger et Vincent Daniel vice-présidents. Denis Creusot, trésorier. Marc Defranoux, trésorier-adjoint. Anne-Marie Côme, secrétaire. Françoise Chevalme, secrétaire adjointe. Andrée Perrin, intendante. Bernard Defranoux, adjoint au maire.

L'association compte plus de 50 membres adhérents et est déclarée d'intérêt général par la direction départementale des finances des Vosges.



Les « Passionnés », 2015

Rapidement, l'association prend de nombreux contacts institutionnels et privés afin de recueillir les ressources nécessaires à la restauration de l'orgue et dépose des demandes de subvention. En effet, selon les premiers devis, celle-ci nécessitait de réunir une somme estimée à plus de 150 000 €.

Dans le cadre de l'action culturelle qu'elle souhaite mener, l'association organise dès 2014 de nombreuses manifestations au profit de la restauration de l'orgue. Il s'agit principalement de concerts animés par des amis musiciens de l'association ou bien par des groupes venant de plus loin. Ils mêlent de la musique laïque, traditionnelle ou religieuse, avec de la poésie et du théâtre, et se déroulent soit à Vecoux, soit aux alentours. Le premier concert a lieu le 19 janvier 2014 dans une église Saint-Louis de Vecoux pleine, en présence du maire et du curé. Ces événements organisés plusieurs fois par an pendant toute la durée du projet attirent en moyenne à chaque fois 200 personnes et participent à l'animation culturelle du village.

2015-2016 : La Passion en scène

C'est surtout l'aventure du spectacle vivant de la « Passion » qui marque les esprits à cette époque. Bernard Defranoux, membre actif de l'association « Orgue en Scène » et alors conseiller municipal, eut l'idée d'unir les efforts des associations locales pour créer un spectacle musical vivant très ambitieux. Le lien avec l'orgue de Vecoux est présent à plus d'un titre à cette occasion, car une des organistes historiques de Vecoux, Hélène Côme, était également la fondatrice de l'association dynamique du « Petit théâtre de Vecoux ». Bernard Defranoux, proche de cette association, pensa que la troupe théâtrale picosée pouvait se mettre au service du projet de reconstruction de l'orgue comme un hommage à Madame Côme.

Afin de pouvoir donner vie à cette Passion selon Saint Matthieu, un nombre considérable de bénévoles : acteurs, musiciens, décorateurs, techniciens, couturiers et bien d'autres, se sont mobilisés et investis sur deux années. Grâce à la générosité des participants, que Bernard Defranoux baptisa affectueusement « les Passionnés », le spectacle n'avait rien coûté ; même pour les décors et les costumes, les entreprises locales (textile, bois, plasturgie, ...) donnèrent des matériaux. La mobilisation des habitants de Vecoux autour de ce spectacle fut remarquable et leur permit aussi



La Passion du Christ, 2016

de s'approprier le projet de restauration de l'orgue. Elle contribua largement au succès de l'événement, qui bénéficia même d'un reportage au journal de 13 heures de TF1.

Ainsi sur deux années, du 27 au 29 mars 2015 et du 18 au 20 mars 2016, six représentations furent jouées à guichet fermé, avec, à chaque fois, 150 personnes sur scène et en coulisse, et 400 spectateurs à chaque représentation, soit un total de 2400 spectateurs. Cette belle entreprise collective a ainsi permis de financer une part non négligeable de la restauration de l'orgue de Vecoux.

Orgue en Scène organise un concert
Cors des Alpes et chants
avec le groupe « **Cors et Accords** »

Concert au profit de la restauration de l'orgue

Eglise St. Louis de Vecoux

Dimanche 1 février 2015 à 16h.

Entrée libre

2016 : Un tournant dans le projet

L'année 2016 voit le lancement de la procédure d'appel d'offres destinée à choisir le facteur d'orgues chargé de la reconstruction de l'instrument de l'église de Vecoux. L'association « Orgue en Scène » a apporté son expertise en matière de facture d'orgues à la municipalité afin de définir le cahier des charges techniques et de départager les cinq facteurs d'orgues candidats pour la reconstruction de l'orgue Géhin de l'église Saint-Louis de Vecoux.

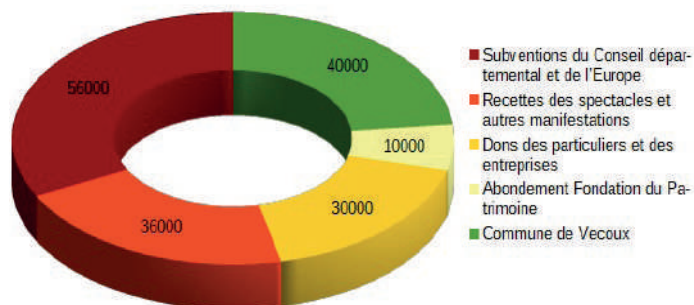
Jean-Christian Guerrier, facteur d'orgues alsacien, réputé pour la qualité sonore de ses instruments et le respect du matériel historique, a été retenu parmi ces cinq candidats. Son projet audacieux de réutiliser le magnifique confessionnal de l'église de Vecoux pour le buffet du futur orgue, en complément du buffet décoratif en tribune, qui restera à son emplacement pour valoriser et respecter le patrimoine en présence, a tout particulièrement séduit l'association et les membres du conseil municipal, à l'issue d'une présentation autour d'une maquette grandeur nature disposée dans le transept de l'église pendant environ un mois.

Dans sa volonté de préserver, de valoriser et de garder des traces du patrimoine picosé, l'association « Orgue en scène » a également procédé en 2016 à un enregistrement de l'orgue originel, malgré toutes les problématiques d'acoustique et de dysfonctionnement technique qu'il présentait, et ce avant son démontage entre décembre 2016 et février 2017 pour rejoindre l'atelier du facteur d'orgues en Alsace.

Le plan de financement était alors bien avancé : sur les 135 000 € HT demandés par le facteur d'orgues à l'issue du marché public, environ 115 000 € étaient déjà garantis, notamment grâce aux démarches et manifestations de l'association « Orgue en scène » lors de l'année 2016.

En effet, cette année a vu l'animation très active de la souscription auprès de la Fondation du Patrimoine, permettant l'appel au mécénat populaire, via une opération de parrainage de morceaux du futur orgue, ainsi qu'au mécénat d'entreprise. A ce titre, « Orgue en Scène » remerciait tout particulièrement un entrepreneur local -qui souhaitait rester anonyme- pour son soutien financier très substantiel à hauteur de 10 000 €. Ce dynamisme de l'association a conduit à deux abondements successifs de la Fondation du

Sources de financement pour la restauration de l'orgue de Vecoux



Patrimoine, à hauteur de 10 000 € au total, le mécénat populaire ayant également conduit à réunir une somme du même ordre de grandeur, soit environ 15 000 €.

Expérimentant un certain nombre de dispositifs de collecte de fonds, l'association a également organisé le 31 janvier 2016 un repas campagnard au profit de la restauration de l'orgue. Des ventes de bougies à l'effigie de l'orgue historique avec le logo de l'association ont également eu lieu à l'occasion de chaque manifestation, pour récolter des fonds, mais surtout pour faire en sorte que chaque bienfaiteur garde une trace de l'aventure « Orgue en Scène ». On pourra également noter, l'année suivante, une opération de « produit partage » avec la boulangerie Velter de Saint-Amé, à l'occasion de la galette des rois, une partie du prix de la galette étant alors reversé pour le projet de reconstruction de l'orgue.



Concert de Noël, 2016

2017-2018 : Un nouveau défi se présente...

Après une année 2016 marquée par des avancées majeures dans le projet, les années 2017 et 2018 devaient donc être beaucoup plus calmes en terme d'opérations de récolte de fonds pour la reconstruction de l'orgue de Vecoux. Il en a été tout autrement.

En effet, une fois l'orgue méticuleusement démonté dans l'atelier de Jean-Christian Guerrier en Alsace, des découvertes historiques intéressantes ont été faites lors de la restauration du sommier. Sur celui-ci figuraient les indications des registres que les frères Géhin avaient prévus à l'origine pour l'orgue, une composition typique de leur facture, et qui n'a finalement pas été réalisée (pour des raisons qui restent inconnues). Ces découvertes ont été à l'origine d'un surcoût de plus de 40 000 € par rapport au projet initial afin de finaliser l'œuvre des frères Géhin. Bénéficiant encore, avec une remarquable constance, du soutien de la municipalité, les membres de l'association se sont alors lancés dans de lourdes démarches administratives afin d'obtenir de nouvelles subventions, notamment auprès de l'Union Européenne, via le fond LEADER géré localement par le Groupement d'Action Locale (GAL) de Remiremont ; démarche qui s'est vue couronnée de succès en 2018.

Les animations destinées à récolter des fonds et à faire découvrir l'orgue de Vecoux et le travail des frères Géhin se sont poursuivies dans ce contexte. Le 13 mai 2017, une journée à thème était organisée autour des frères Géhin. Les participants, et en particulier les organistes locaux, ont pu découvrir et jouer d'autres instruments construits par les frères Géhin, à savoir



Stand explicatif de l'association à l'occasion du vide-grenier de Vecoux, 2017

FONDATION
DU PATRIMOINE



avec le généreux soutien de
la Fondation du Patrimoine
la commune de Vecoux



un produit partage pour des plaisirs partagés Qui sera le Roi ? L'Orgue de Vecoux !



Pour l'achat d'une galette frangipane 4 parts, 1 Euro offert par votre boulanger pour le projet de reconstruction de l'orgue.




Boulangerie - Aux plaisirs Partagés - 2 rue de l'Église - 88120 - St. Amé

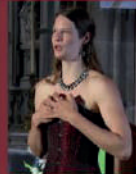



Orgue en Scène

CONCERT Voix et Orgue


 Johan Wijnants


 Lize Raes


 Herman Streulens

Au profit de la restauration de l'orgue de Vecoux

Eglise St. Laurent Dommartin-lès-Remiremont Samedi 7 juillet 2018 à 20h30

entrée libre
corbeille



Montage de l'orgue, mise en place des postages, 2019

les orgues de Saint-Maurice-sur-Moselle, Pouxoux, Saint-Etienne-lès-Remiremont, Dommartin-lès-Remiremont et Saint-Amé, tout en en apprenant plus par le biais d'une petite exposition dans la sacristie de l'église de Saint-Amé. Dans le même registre, l'association a également tenu, à l'entrée de l'église de Vecoux, pour le traditionnel « marché aux puces » de septembre 2017, un stand explicatif autour de l'orgue. Les membres ont pu récolter des fonds en faisant des démonstrations pédagogiques sur un petit orgue positif prêté par Jean-Christian Guerrier pour l'occasion, mais également sur l'ancien harmonium de l'église. Les Picosés ont pu également découvrir le fonctionnement des tuyaux d'orgue et s'apercevoir de leur similitude avec la flûte.

Pendant ce temps, l'orgue de l'église de Vecoux s'est fait une nouvelle santé, comme plus de 50 participants proches du projet ont pu le constater avec bonheur, lors d'une première sortie en Alsace le 16 juin 2018, dont le succès a amené l'association à en conduire une seconde le 9 mars 2019. Ainsi, en juin 2018, la restauration de l'orgue était bien avancée : le buffet de l'orgue était presque terminé et le matériel musical de l'instrument (mécanique et tuyaux) était en cours de restauration. En mars 2019, la restauration des tuyaux et des soufflets était presque achevée et les claviers étaient en cours de construction.

2018-2019 : Une nouvelle phase de l'existence d' « Orgue en scène » débute

Sans attendre que l'orgue soit enfin mis « en scène » dans l'église de Vecoux, la période 2018-2019 a ouvert une seconde phase de l'existence de l'association « Orgue en Scène », axée encore plus directement vers l'animation de la vie culturelle du village et de ses environs, en utilisant les fonds propres de l'association dans ce but principal. Des concerts exceptionnels faisant intervenir des acteurs musicaux de premier plan ont ainsi pu se dérouler à Vecoux et dans les environs.

En parallèle de cette émulation artistique, des morceaux du futur orgue de Vecoux sont arrivés progressivement entre les murs de l'église de Vecoux :

- 4 et 5 mars 2019 : réalisation de la chape de béton destinée à soutenir le futur orgue dans le transept, avec l'aide de l'entreprise de maçonnerie Xavier Richard de Saint-Amé et de bénévoles de l'association « Orgue en Scène ».
- 4 et 5 juillet 2019 : pose du plancher sous l'orgue avec Jean-Christian Guerrier toujours épaulé par des bénévoles de l'association.
- 6 août 2019 : mise en place du soufflet et du sommier de pédale.
- Septembre-novembre 2019 : montage de l'orgue.

Quant à l'ancien buffet d'orgue resté en place en tribune, il bénéficie alors d'un nettoyage effectué par des bénévoles en août 2019, à l'aide d'un échafaudage gracieusement mis à disposition par l'entreprise



Coulage de la dalle de béton destinée à recevoir l'orgue, 2019

de peinture Jean et Patrick Aizier de Vecoux. Des peintures rappelant les tuyaux d'origine utilisés dans le nouvel orgue seront effectuées par Robert Metzger afin de mettre en valeur ce buffet, témoin du savoir-faire des frères Géhin, mais également du patrimoine de Vecoux.

2019 : L'orgue finalement en scène dans l'église de Vecoux

A l'occasion des Journées du Patrimoine, le 21 septembre 2019, l'association a proposé aux personnes intéressées de venir parrainer sur place un tuyau neuf et d'y voir leur nom gravé dessus.

Le bilan financier de l'opération est favorable. Sur les 172 000 € que la restauration de l'orgue a coûté, l'association est parvenue par le biais des subventions, de la recette des spectacles et des dons à récolter 132 000 € avec un reste à charge de 40 000 € pour la commune, conformément aux engagements initiaux des membres fondateurs en décembre 2013.

L'inauguration de l'instrument a lieu les 15 et 16 février 2020 selon le programme suivant :

- Samedi 15 février : Concert avec les artistes locaux ayant œuvré pour la reconstruction de l'instrument : liste.
- Dimanche 16 février :
 - 10h30 : Messe de bénédiction de l'orgue par Monseigneur Didier Berthet, avec la participation des choristes qui ont chanté à l'occasion des spectacles de la Passion, de l'ensemble vocal Poly-Sons d'Épinal et Vincent Daniel à l'orgue.
 - 15 h : Concert inaugural par Olivier Wyrwas, co-titulaire des orgues de la cathédrale de Metz, organiste



Arrivée du soufflet dans l'église, 2019



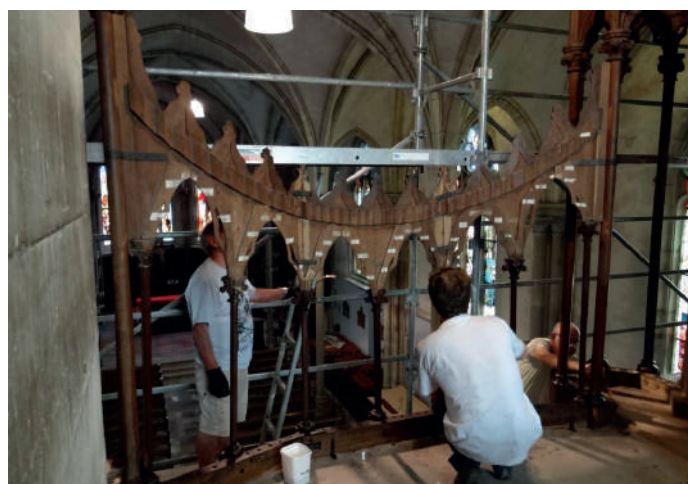
Concert aux chandelles du chœur « Poly-Sons », 2019

de l'orgue du temple Saint-Jean de Mulhouse et professeur au conservatoire de cette même ville.

L'association «Orgue en scène», grâce au dynamisme de ses membres, en excellente collaboration avec la mairie, a réussi, en s'appuyant sur de généreux soutiens publics et privés, à mener à terme, en seulement cinq ans, un projet d'une grande envergure et d'une certaine complexité. Ladite complexité résultant de la difficulté à mettre en place ce type de projet au regard du climat peu favorable réservé à l'amélioration des biens culturels qui ont un lien avec le cultuel. Il faut aussi souligner le soutien apporté par les artistes locaux à travers les nombreux concerts donnés au profit de la restauration de l'orgue ; manifestations qui ont permis de faire vivre le projet. Et enfin le soutien des habitants de Vecoux, artisans, bénévoles, donateurs, auditeurs des concerts, et de ceux des communes alentour, qui, par leur participation régulière ou ponctuelle aux activités et animations de l'association, ont permis de financer ce projet et de le faire vivre afin de pouvoir profiter de cet orgue désormais en scène dans l'église Saint-Louis de Vecoux.

Antoine Galvez,

Président de l'association Orgue en Scène



Nettoyage de l'ancien buffet d'orgue, 2019



Le buffet du nouvel orgue en cours de montage, 2019



Concert des « Petits chanteurs à la Croix de Bois », 2017



Concert de l'ensemble vocal « Eclats de voix », 2016

LA SOUFFLE SOUS LES ARCADES
Orgue en Scène
CONCERT
 Vecoux église St. Louis
 17 juin 2018 à 17h

Direction P.M. Budélot

Brass Band
 Au profit de la restauration de l'Orgue

entrée libre **LE DOI ÉCABONE** corbeille

Abbatiale Saint-Pierre
 Remiremont

Jeux d'orgue
ad libitum et

présentent :

Vincent DANIEL
 Antoine GALVEZ
 Emmanuel RICHARD
 Jean-Gabriel KEGELIN
 Yvonnick CLEMENCE

en concert pour la restauration de
 l'orgue de Vecoux, avec

A. VILVADI - J.S. BACH
 F. MENDELSONN
 L. BOELMANN - C.M. WIDOR
 M. DURUFLE

ENTREE LIBRE le 27 septembre 2015

à 16h00

L'orgue, le seul concert, le seul gémissément
 Qui mêle aux cieux la terre
 Le seule voix qui guisse avec le flot dormant
 Et les forêts bénies
 Murmurer ici-bas quelque commencement
 Des choses infinies

La reconstruction de l'orgue de Vecoux

Le projet de reconstruction de l'orgue de Vecoux s'est fait grâce à la volonté et à la générosité d'un groupe de personnes associé aux représentants de la commune, ainsi qu'à une grande partie des habitants de Vecoux et des communes alentour.

Nous avons été particulièrement surpris par le dynamisme des membres de l'association et la mobilisation générale suscitée autour de cet orgue.

Nous avons assez rapidement et spontanément souhaité faire évoluer le projet tel qu'il était défini dans le cahier des charges vers un projet novateur, mais néanmoins respectueux des grandes qualités du matériel d'origine. Reprendre le buffet des frères Géhin et le placer dans le transept nous semblait aller contre l'équilibre architectural général de l'église. Notre choix s'est alors porté sur le confessionnal, afin d'en faire la partie supérieure du buffet. Par un heureux hasard, les dimensions de ce confessionnal, qui n'était plus utilisé, correspondent assez précisément aux besoins de la partie instrumentale du nouvel instrument.



Marianne Bucher donnant des explications sur la fabrication des tuyaux, 2019

Lors de la restauration du sommier de l'ancien orgue, nous avons constaté qu'il serait très difficile de réaliser les transformations suggérées par le cahier des charges.

D'autre part, après analyse de l'existant, il nous a semblé judicieux de garder le sommier des frères Géhin dans sa conception première en y intégrant la tuyauterie d'origine. Il est alors apparu nécessaire de construire un sommier neuf pour le second clavier. Dans cette configuration, l'orgue ainsi pensé fait écho à un projet tel que les frères Géhin auraient pu le concevoir.



Démontage de l'orgue, descente du sommier, 2017



La visite d'autres instruments des frères Géhin, nos expériences passées en matière de restauration d'orgues historiques de la même période et le projet ainsi revu, nous ont permis de dresser les plans nécessaires et de définir les techniques de fabrication et de restauration les plus appropriées et respectueuses de cette attachante facture d'orgues. Dans cet esprit, les parties neuves ont été réalisées selon les techniques propres à ces organiers.

Tout au long de ce projet, nous avons bénéficié d'une collaboration très étroite avec Vincent Daniel, organiste de l'orgue Géhin de Saint-Amé, qui a une vaste connaissance de cette facture à laquelle il est particulièrement sensible. Il a une grande part de responsabilité dans l'élaboration de l'orgue de Vecoux. La découverte « en profondeur » de la facture d'orgues des frères Géhin a été d'une grande richesse. On peut sentir les influences de différents maîtres, mais les choix personnels sont très clairement identifiables.

Nous espérons que le nouvel orgue de Vecoux saura être digne des autres instruments de ces facteurs d'orgues, tels ceux de Dommartin-lès-Remiremont, Saint-Amé ou Pouxoux... Avec les apports que nous avons souhaité y faire, il pourra offrir une alternative intéressante à l'animation des offices, des concerts et être utile d'un point de vue pédagogique.

Jean-Christian Guerrier,

Marianne Bucher et leur équipe.

Jean-Christian Guerrier et le sommier de l'orgue de Vecoux, 2018



Montage de l'orgue avec les bénévoles, 2019

Sources et bibliographie

Un orgue en héritage ...

Etat des sources :

Archives paroissiales de Vecoux conservées au presbytère, ainsi que le CD de numérisation d'une partie de ces archives réalisé par Gérard Dupré et conservé à la maison paroissiale Saint Jean-Baptiste.

Archives communales de Vecoux conservées à la mairie

Archives départementales des Vosges :

Commune de Vecoux :

E dpt 508/1 L 1 : Budgets (1858-1899)

E dpt 508/1 L 2 : Comptes de gestion et comptes administratifs (1859-1899)

2 O 528/7-8 : Comptabilité communale (1858-1939)

2 O 528/9 : Bâtiments communaux. – Eglise (1859-1913)

Paroisse de Vecoux :

57 J 508/31 : Comptes de la fabrique (1882-1923)

57 J 508/33 : Budgets de la fabrique (1866-1925)

Actes notariés :

5 E 42/148 : Testament de Marie Victoire Mathieu (18/07/1863)

5 E 42/149 : Testament de Marie Victoire Mathieu (23/07/1864)

5 E 42/342 : Transport de créances par les frères Géhin à la veuve Houot (10/10/1867)

5 E 42/355 : Suscription au testament mystique des époux Gérard (06/03/1874). Dépôt de trois testaments mystiques de Mme Gérard (12/05/1874).

5 E 42/367 : Transport de créances par Houot à Cousin sur les époux Géhin et Gérard (01/08/1879)

Bibliographie :

ASSOCIATION D'ÉTUDE POUR LA COORDINATION DES ACTIVITÉS RÉGIONALES MUSICALES, FARINEZ Paul, LUTZ Christian, *Orgues de Lorraine. Vosges*, Metz, éd. Serpenoise, 1991, 677 p.

FRANÇOIS Émile, *Les Orgues de Dommartin-les-Remiremont*, Épinal, 1914, 24 p.

Les frères Géhin

Etat des sources :

Archives conservées en main privées :

Acte de vente d'une maison par Jean Etienne Géhin au profit d'Etienne et Jean-Baptiste Géhin, étude de Me Lambert à Remiremont (24/04/1848)

Acte d'adjudication d'immeubles au profit des héritiers Géhin étude de Me Gault à Remiremont (04/03/1920)

Archives communales de Saint-Amé conservées à la mairie :

Registres de délibérations

Archives départementales des Vosges :

Commune de Saint-Amé

Edpt 416/3 D 3 : Elections

4 E 416 : Registres d'état-civil

Cadastre de Saint-Amé :

3 P 3523-3524 : Matrices des propriétés bâties et non-bâties (1829-1914)

Conservation des hypothèques de Remiremont :

4 Q 6/1273 : Répertoire des formalités hypothécaires (1848)

Actes notariés :

5 E 42/305 : Inventaire après décès des biens de la succession de Marie Louise Briot (12/07/1850)

5 E 42/627 : Inventaire après décès des biens de la succession d'Etienne Géhin (31/01/1876)

Manufacture de grandes orgues de Rambervillers : 152 J 1787 : Saint-Amé, église (1881-1987), contenant une correspondance avec Jean-Baptiste Géhin (1888).

Sources imprimées :

LEBRUNT, « Rapport sur le concours littéraire et artistique de 1860 », in *Annales de la Société d'Émulation des Vosges*, 1860, pp. 50-51

CORENTIN, « Lettres d'été », in *Le Causeur*, juin 1860, p. 432

Compte-rendu des obsèques de Jean-Baptiste Géhin, in *L'Industriel vosgien*, 27 janvier 1901

UNGER Emile, *L'Utile. Annuaire répertoire général de l'Arrondissement de Remiremont*, Épinal : Klein et Cie, 1902

Bibliographie :

ASSOCIATION D'ÉTUDE POUR LA COORDINATION DES ACTIVITÉS RÉGIONALES MUSICALES, FARINEZ Paul, LUTZ Christian, *Orgues de Lorraine. Vosges*, Metz, éd. Serpenoise, 1991, 677 p.

CUNIN Bernard, « Les Frères Géhin, facteurs d'orgues », in *La Liberté de l'Est*, 7 février 1982

FRANÇOIS Émile, *Les Orgues de Dommartin-les-Remiremont*, Épinal, 1914, 24 p.

HEILLI Pierre, « Géhin, Etienne et Jean-Baptiste », in *Dictionnaire des Vosgiens célèbres*, Gérard Louis, 1990



Crédits

Recherches documentaires :

Aurélia Bénas, Vincent Daniel, Georges Dany,
Gérard Dupré, Robert et Maryvonne Metzger

Écriture des textes non signés :

Aurélia Bénas, Vincent Daniel

Relecture :

Françoise Chevalme, Yvonnick Clémence, Anne-Marie
Côme, Bernard Defranoux, Marc Defranoux, Gérard Dupré,
Antoine Galvez, Emmanuel Richard, Basile Vuillemin-Bourion

Direction de la publication :

Aurélia Bénas, Vincent Daniel

Photographies :

Aurélia Bénas, Vincent Daniel, Patrick Daniel , Robert Metzger, Michel Perrin
, Alain Valdenaire

Conception graphique :

Alain Valdenaire

Impression :

Déclik Graphique, Saint-Nabord

Dépôt légal :

Février 2020

